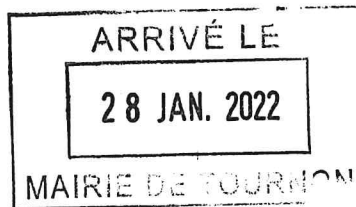




CCI SAVOIE



Le Président :

T. 04 79 75 93 30
F. 04 79 75 76 00
presidence@savoie.cci.fr

MAIRIE DE TOURNON
Madame Sandrine BERTHET
92 montée de la Mairie

73460 TOURNON

Nos réf. : ACT-73S-2022-01_3611783
Vos réf. : Votre courrier daté du 28/12/2021
Objet : Avis sur la Modification simplifiée n° 1 du PLU de la Commune de TOURNON

Chambéry, le 21/01/2022

Madame le Maire,

Vous nous avez sollicités pour émettre un avis sur le projet de modification simplifiée n° 1 du PLU de votre commune et nous vous en remercions.

L'attention de la CCI Savoie s'est particulièrement focalisée sur la modification du règlement consistant à autoriser la sous-destination « artisanat et commerce de détail » dans la zone Uec dite de « Tétrapole ».

Considérant :

- L'absence de données économiques attestant à ce jour d'un besoin réel de la population non couvert par l'offre commerciale existante et justifiant l'ouverture de cette zone aux activités commerciales,
- L'existence de zones d'activités autorisant déjà les activités commerciales dans un environnement très proche (zone d'activité de Frontenex et « Carrefour des Vallées » de Tournon),
- L'effet d'aubaine que constituerait l'ouverture de cette zone aux activités commerciales sur un axe routier très fréquenté,
- La proximité du bourg de Frontenex accueillant une offre commerciale et de services sur laquelle nous nous sommes déjà exprimés en faveur de son renforcement pour répondre aux besoins de la population locale (des communes limitrophes),
- Les moyens déployés par l'ANCT et ses partenaires en faveur de la redynamisation des centralités du quotidien,





La CCI Savoie recommande à la commune de Tournon d'ajourner cette décision et d'examiner plus finement les bénéfices et menaces de cette orientation pour les habitants mais également pour le tissu commercial existant à l'échelle des deux communes de Frontenex et Tournon.

Si le report de cette décision ne pouvait être obtenu, la CCI Savoie émet un avis négatif au projet de modification n°1 du PLU de Tournon.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc BEGGIORA